

NG.J
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 11 juin 1953.-

N° 1540 / Sec. 1



A Monsieur J. Cloquet
à
G O M A .-
=====

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 5 juin 1953, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le sieur Maertens a quitté le territoire de Ruhengeri en date du 22 décembre 1951 pour Lubero. D'après des renseignements recueillis sur place, il travaillerait sur une plantation à Butembo.

Veuillez agréer, Monsieur le Gérant, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,
p.o L'Agent Territorial Principal,
NEVEJANS D.-

LES ETABLISSEMENTS

Freddy Sedyn

S. C. P. R. L.

IMPORT — EXPORT

AGENT REGIONAL TEXACO
(TEXAS PETROLEUM CO)

DISTRIBUTEURS UNION CHIMIQUE BELGE
DISTRIBUTEURS BRASSERIE
DE LEOPOLDVILLE

BANQUIERS :

BANQUE BELGE D'AFRIQUE 1865
BANQUE DU CONGO BELGE 1132
B. P. 103 TEL : 57
REG. COM. COST N° 104

VOTRE REI
NOTRE REI

1635 | *Seul* | N.
9.6.53

GOMA (Kinshasa) (Kivu), le 5 juin 1953

A Monsieur l'Administrateur
Territorial de Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur,

Karel Maertens

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire connaître
l'adresse actuelle de Monsieur MARTINS, qui a résidé à Ruhengeri en avril
1952.

Ce particulier figure dans nos livres pour un solde débiteur
se montant à 5132 francs.

Toute la correspondance lui adressée étant restée sans suite,
nous supposons que ce monsieur a quitté votre territoire.

En vous remerciant à l'avance des renseignements que vous
pourriez nous fournir à son sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur
l'Administrateur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour les Ets Freddy Sedyn à Goma

Le Gérant : J. Cloquet

Clouquet

C. S. A. S. I. du 5/6/53. J'ai l. h. de J. A. V. C.
Pue le Seul Maertens a quitté le territoire de Ruhengeri
en date du 29/12/52 ~~pour Lubero~~. D'après des
~~exp~~ renseignements recueillis sur place, il travaillait
à une plantation à Butembo.

Denis

*P. A. 25
10 251. 10*